



L'ÉCHO DES LANCIERS

Bulletin d'Informations de la mairie de Franchesalles

juillet 2003

INFOS PRATIQUES

Un peu de géographie...

Le territoire de la commune a une superficie de 4024 ha. Il est bordé par les communes de Bourbon, St Plaisir, Pouzy-Mésangy, Limoise, St Léopardin d'Augy et Couzon. Ses limites actuelles datent de 1832; elles sont généralement marquées par des chemins vicinaux, sauf avec St Plaisir où elles suivent le cours de la Bieudre sur près de 3 km.

Une ligne de crête traverse la commune: la carte IGN* indique une altitude de 317m aux Bouchets, 318m à la rue de Baffetière, 319m à l'entrepôt Jeudy, 314m à la Poissonnerie, 312m au château d'eau, 318m au relais Télécom, 317m aux Drugneaux et 322m (point culminant) aux Begards. De chaque côté de cette crête, l'altitude baisse rapidement puisqu'on se trouve à 206m au pont d'Avreuil et 231m au Roi des Bois et Gatepays. Cette situation élevée offre un panorama magnifique de part et d'autre. C'est aussi une ligne de partage des eaux: ainsi le Rio Pinet est-il tributaire de la Bieudre tandis que le ruisseau de la Chapelle se jette dans la Burge (qui ne traverse pas la commune).

La population actuelle (recensement de 1999) est de 465 habitants. D'autres informations sur la population sont données page 4.

*: carte IGN au 1/250 000^e- série bleue (édition 1986)

ARRETE PREFECTORAL du 26/06/2003

portant limitation provisoire de certains usages de l'eau sur le territoire du département de l'Allier

(Extraits)

Article 1 - Sont provisoirement interdits sur le territoire du département les usages suivants:

- l'utilisation de l'eau à titre privé pour le lavage des voitures,
- le remplissage des plans d'eau et étangs non exploités...

Article 2 - Sont provisoirement suspendus entre 9h et 18 h sur le territoire du département les usages suivants:

- l'arrosage des pelouses, des potagers, des espaces verts, des massifs fleuris...

Ces mesures concernent tout type de prélèvement à partir des réseaux d'adduction d'eau publics, des forages et puits privés ou en milieu naturel.

Article 4 - Il est demandé aux irrigants d'avoir une utilisation rationnelle de l'eau et d'appliquer les conseils d'utilisation qui leur sont diffusés par la Chambre d'Agriculture.

N'oubliez pas également que l'on peut économiser l'eau:

- en luttant contre les fuites,
- en consommant moins (choix d'appareils économes)
- en arrosant mieux les espaces verts et les parterres : installer un paillage, arroser tard le soir, régler correctement les appareils d'arrosage automatique, faire 2 ou 3 arrosages copieux par semaine et non de petits arrosages quotidiens ...

Le mot du maire

Nombreux ont été les "Lanciers" à rendre un dernier hommage à Robert CHAPUT, brutalement et trop tôt disparu. Maire de Bourbon et conseiller général, il n'en était pas moins resté un enfant du pays - il s'était élevé à quelques pas de notre mairie, aux "Carillons" - et il gardait de l'attachement pour les lieux de son enfance. Bien que ne l'ayant connu qu'assez récemment, j'ai été impressionné par ses qualités humaines et son charisme. C'était un homme de dialogue, ardent défenseur de la ruralité et de notre bocage, son souvenir restera longtemps dans nos mémoires.

G. VERNIS

BUDGET COMMUNAL 2003

FONCTIONNEMENT : 289 541 €

	DEPENSES		RECETTES	
Personnel et caisses diverses →	Frais de personnel 26,25%		Recettes fiscales 40,24%	← Contribuables
Groupements, syndicats intercomm., associat. →	Transferts versés 15,59%			
Fournisseurs →	Fournitures et administration générale 35,97%		Dotations d'Etat 35,52%	← Etat
Banques →	Intérêts dette 2,84%		Autres produits 7,63%	← Usagers
	Epargne brute 19,34%		Excédent reporté 16,61%	← Excédent des budgets antér.

INVESTISSEMENT : 232 770 €

	DEPENSES		RECETTES	
Banques →	Capital de la dette 15,63%		Epargne brute 24,06%	← Contribuables
			Subventions et dotations : 27,24%	← Etat, Région, Département.
Entreprises →	Acquisitions et travaux : 84,37%		Emprunt nouveau 19,33%	← Banques
			Excédent reporté 29,37%	← Excédent des budgets antér.

DETAIL DES TRANSFERTS VERSES

Service Départemental d' Incendie et de Secours : 5 971,00 €

Contributions aux organismes de regroupement : 26 297,00 €

S.I.R.O.M. :	9 763,00 €
SIVOM du Pays de Bourbon :	5 776,00 €
Syndicat du Collège de Bourbon :	6 000,00 €
Syndicat du Collège de Lurcy-Lévis :	92,00 €
Syndicat intercommunal de Voirie :	1 135,00 €
Association des Maires :	137,00 €
Fonds départemental d'Aide aux Jeunes :	100,00 €
S.I.E.G.A. :	1 489,00 €
Assoc. « les Ch'tites Canailles » :	1 500,00 €
Centre de Secours de Bourbon :	305,00 €

Contribution aux frais de fonctionn. des écoles publiques : 607,00 €

Subvention de fonctionnement au C.C.A.S. : 1 000,00 €

Subventions aux associations et autres organismes : 4 859,00 €

Comité des Fêtes :	1 290,00 €
Association Sportive Franchessoise :	712,00 €
Club des Retraités :	345,00 €
Centre Social de Lurcy-Lévis :	450,00 €
Anciens Prisonniers de Guerre :	113,00 €
Anciens d'Afrique du Nord :	113,00 €
A.N.A.C.R. :	50,00 €
S.P.A. du Bourbonnais :	90,00 €
L'Allier à Livre Ouvert :	50,00 €
Assoc. Départ. d'Info. sur le Logement :	45,00 €
Maison Familiale de Limoise :	170,00 €
Maison Familiale de Saligny s/ Roudon :	40,00 €
Institut de Formation Interprofessionnel 03 :	40,00 €
C.F.A. de St Marcel :	35,00 €
Association « le Créneau » :	550,00 €
Associations diverses de bienfaisance, de recherche médicale, ou reconnues d'utilité publique :	766,00 €

ETAT CIVIL

Naissances



Shéryne GASSON, née le 21 janvier 2003, fille de Saïda et Pierre GASSON, domiciliés "Le Petit Pré"

Valentin RONDET, né le 12 mars 2003, fils d'Evelyne et Gérard RONDET, domiciliés "Le Lieu Belin"

Flavy LABBE, née le 12 juin 2003, fille de Jocelyne et Davy LABBE, domiciliés "Le Petit Passet".

Marine GAUJOUR, née le 21 juin 2003, fille de Corinne et Jean-Marie GAUJOUR, domiciliés "Le Mont".

Mariages

Eliane GODINOT et **Stéphane GUZAL**, domiciliés "Avreuil" à Franchesse, mariage célébré le 10 mai 2003



Sonia POISSONNET et **Yannick DESURIER**, domiciliés "Les Marys" à Franchesse, mariage célébré le 14 juin 2003

Décès

Joseph GUEUGNIAU, domicilié Place de la Mairie, décédé le 4 janvier 2003

Jacky SOLNON, domicilié "Le Bois du Soch", décédé le 18 janvier 2003

Georges BRENN, domicilié "La Ganivelle", décédé le 18 janvier 2003

Camille MATHIAUD née RAY, domiciliée "Les Aguses", décédée le 18 avril 2003

MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Départs

M. **CHAPEAU** Daniel

12, rue des Lanciers

Mlle **BACZEK** Catherine

23, rue des Lanciers

Mme **KEROUANTON** Florence

3, Fbg de la Madeleine

M. et Mme **DUTEIL** Ludovic

9B, route de Limoise

M. et Mme **BOISSONNADE** Daniel

Le Grand Crotet

Arrivées

M. **BOUTET** et Mlle **CASSIER**

9B, route de Limoise

M. **LAMBERT** Renaud

Les Beugnants

MM. **DESNOS**

12, rue des Lanciers

M. **VAN DEN AKKER**

Le Grand Bois

Mme **BONANNI** Rose

1B, Fbg de la Madeleine

Mlle **PARATRE** Lucie

23, Rue des Lanciers

Quelques renseignements sur la population franchessoise

Les recensements connus montrent un maximum de population en **1886** avec **1385 habitants**. Depuis, elle baisse régulièrement : 1236 habitants en 1901, 991 habitants en 1931, 852 habitants en 1946, 552 habitants en 1990 et enfin **465 habitants en 1999**.

Ce dernier recensement de 1999 nous donne également :

- la répartition de la population par **catégorie d'âge**

75 ans et plus : 5 %

de 60 à 74 ans : 19 %

de 20 à 59 ans : 53 %

de 0 à 19 ans : 23 %

- le nombre de personnes constituant la **population active**

et le lieu de travail de celles -ci :

170 personnes étaient actives : 64 travaillaient dans la commune,

98 dans une autre commune et 8 dans un autre département.

- les **catégories d'habitation**:

résidences principales : 191

résidences secondaires : 50

logements vacants : 44

Rappelons que ces chiffres datent de 4 ans déjà !

A partir de 2004, les communes de moins de 10 000 habitants procéderont tous les 5 ans, de mi-janvier à fin février, à un recensement exhaustif de leur population.

Les communes plus importantes procéderont, quant à elles, tous les ans à une enquête auprès des habitants d'un échantillon d'adresses.

La rénovation du recensement de la population a pour objet de mettre à disposition des résultats réguliers, récents et fiables sur la population et les logements.

Françoise Cléménçon, femme Chaput ou comment l'église de Franchesse fut sauvée de la destruction

Le vendredi 16 mai 1913, nous rapporte le curé Soulier dans ses notes, Mgr Penon, évêque de Moulins, venu pour la première fois en l'église Saint-Etienne de Franchesse pour donner le sacrement de Confirmation, fut très impressionné par ce remarquable édifice. Et il lui fut raconté comment cette belle église avait été sauvée pendant la grande Révolution par le courage et la foi des femmes du bourg.

En 1791, l'église de Franchesse, comme celle de Limoise et la Sainte Chapelle de Bourbon, avait été vendue comme bien national par le District de Cérilly, conformément au décret du 3 novembre 1790. L'acheteur était le sieur Nicolas, de Bourbon, qui avait certainement vu en ces édifices une source de revenus non négligeable par le volume de pierres qu'ils représentaient. Son intention était donc de les détruire, ce qui fut fait pour l'église de Limoise et la Sainte Chapelle de Bourbon. Mais pour l'église de Franchesse, la tâche fut plus ardue, même impossible, car chaque fois que les démolisseurs se présentaient, toutes les femmes du bourg accouraient aussitôt, bien armées et bien disposées à "démolir" les ouvriers. Elles étaient averties par l'une d'entre elles qui sonnait de la trompette quand le danger se présentait. Il s'agissait de Françoise Cléménçon, née à Couzon où elle fut baptisée le 16 mars 1773, fille de Pierre Cléménçon, locataire. Après son mariage avec le sieur Chaput, elle a toujours habité dans le bourg de Franchesse, dans la maison qui est aujourd'hui le garage de M. Léger, où elle est morte le 16 décembre 1857, dans sa 85^{ème} année.

Françoise Chaput, grande et forte femme brune, jurait constamment pour la moindre chose. Aussi, quand Nicolas et ses ouvriers se présentaient, elle les accueillait en ces termes: "B... D... de B.. D... Sacré N.... de D..., je vous défends de toucher à notre église et si vous y touchez, je vous effondre avec mon gouyard (1), B... D... de B... D..., sacré nom de D...". Son ton énergique et décidé excitait la colère des autres femmes, elles aussi accourues avec

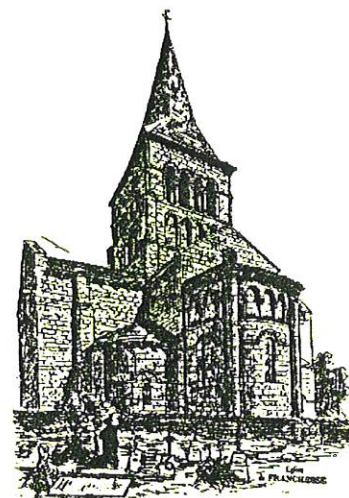
bâtons, fourches et gouyards; et plusieurs fois, Nicolas et ses ouvriers durent battre en retraite. Les femmes se remplaçaient alors pour monter la garde autour de leur église et empêcher un retour inopiné des destructeurs.

Donc, depuis le XII^{ème} siècle, où elle a été construite, l'église est le témoin continu de toutes les joies et peines des Lanciers (2). Ses pierres ont pu enregistrer les chants funèbres de la longue suite des habitants qui nous ont précédé sur cette terre de Franchesse. Peut-être se souviennent-elles, dans leur pénombre, de la foule de ceux dont les maisons sont aujourd'hui écroulées, de ceux dont les familles sont dispersées, de ceux dont le nom même est oublié. Cet édifice a été sauvé de la destruction à la fin du XVIII^{ème} siècle par quelques femmes; il faut souhaiter que notre XXI^{ème} siècle, avec ses moyens techniques énormes, puisse le préserver d'un autre ennemi qui le menace : le temps qui passe et qui use, afin que la vigilance de ces femmes avec leurs gouyards n'ait pas été vaine et que puisse se continuer cette longue permanence de neuf siècles déjà.

André DESPRET

(1) : serpe à long manche utilisée dans la région pour tailler les haies.

(2) : habitants de Franchesse



FRANCHESSÉ



Fête
patronale
pendant 3 jours



SAMEDI 2 AOUT

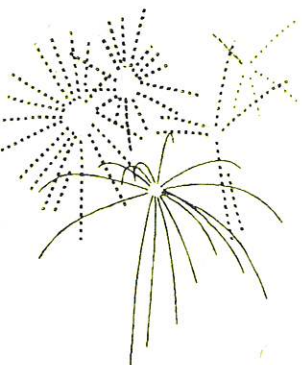
- 14 h 30 : **Concours de pétanque** organisé par l'A.S Franchesse
21 h : **Retraite aux flambeaux** sur des rythmes de Djumbés
(1 ticket de manège offert à chaque enfant réclamant un flambeau)
22 h : **Bal Disco** gratuit

DIMANCHE 3 AOUT

- 15 h 30 : **Mini RIFLES** et **Maxi Cadeaux**
en 12 parties.
18 h : **Spectacle musical** avec le groupe de jeunes de la Chavannée :
Les Bâtons de quartier

LUNDI 4 AOUT

- 16 h : **Jeux** pour les enfants
Pêche à la ligne pour les petits
Rallye -découverte pour les plus grands
22 h 30 : **Feu d'artifice** suivi d'un
bal musette gratuit



Au dos de cette feuille, vous ne trouverez que des coupons-réponses à retourner !
De ce côté - là, nous ne mettons donc que des jeux !

Testez vos connaissances en matière de fleurs, deux indices pour vous aider :

- 1) Vous pouvez observer les fleurs dont vous cherchez les noms dans les jardinières de la commune (localisation entre parenthèses).
- 2) On entend " a " à la fin de tous les noms choisis.

Définitions

1 : Plante basse donnant une multitude de petites fleurs bleues .(route d'Agonges)

2 : Plante basse aimant le soleil, fleurs jaunes, orangées, striées...ressemblant aux marguerites.(route d'Agonges)

3 : On le dit d'ornement mais il se fume également ! (route de Bourbon)

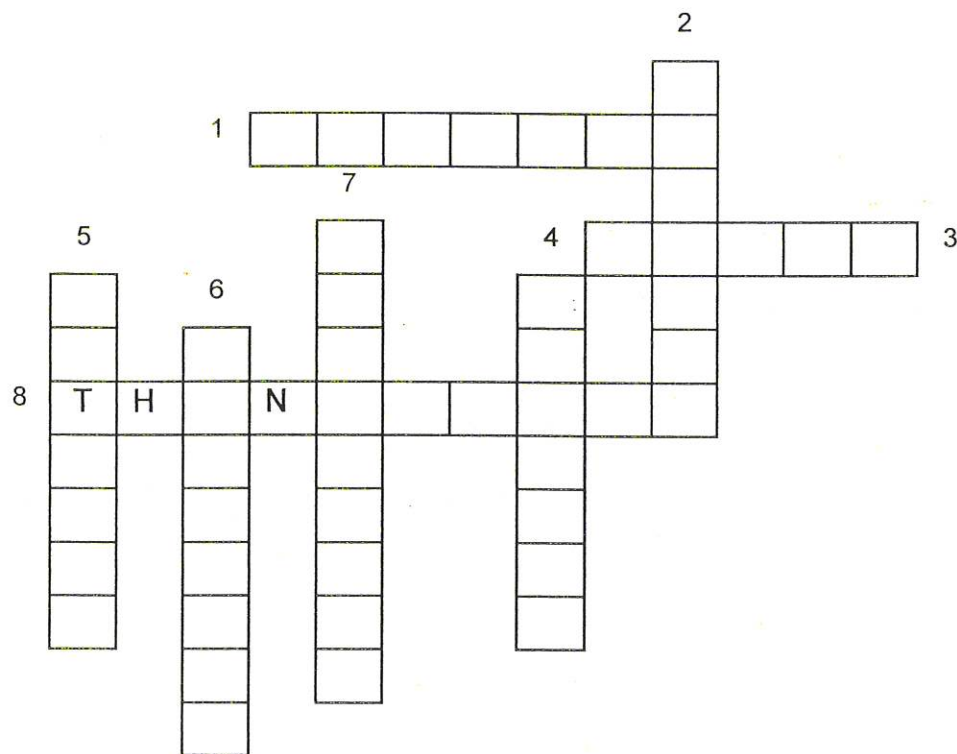
4 : Plante basse dont les fleurs aux pétales arrondis peuvent être blanches, roses ou rouges .(Elles sont roses à la croix de la Mission)

5 : Fleur en forme de cloche de couleurs très variées de la famille du N°6.(route de Rouère)

6 : Variété retombante du pétunia.(route de Rouère)

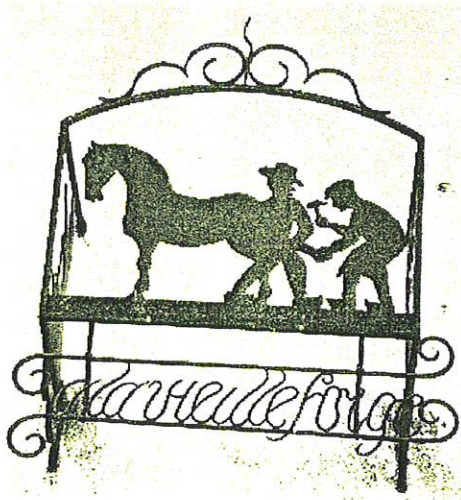
7 : Pétales jaunes et coeur noir, cette fleur ressemble à un petit soleil.(route de Bourbon)

8 : Plante grimpante dont les fleurs en forme de cloche sont orangées.(route de Lurcy-Lévis)



Jeu des erreurs

- 1) Six erreurs se sont glissées dans l' image de droite.Saurez-vous les retrouver ?
- 2) Savez-vous où se trouve cette enseigne ?



Résultats page 13

L'Amicale Laïque souhaiterait connaître les attentes de chacun pour y répondre si cela est possible

Nom : Prénom :

Age (facultatif) :

Adresse :

Tél:

Je serais intéressé(e) par des activités :

artistiques : peinture, sculpture, travaux d'aiguilles.....

musicales : chant, instrument.....

sportives : gymnastique, marche.....

naturelles : découverte faune, flore, conseils horticulture.....

autres (à préciser)

Avez - vous un savoir - faire à partager ? OUI NON

(bénévolement ou contre rétribution)

Si oui, lequel:

Vous pouvez photocopier ce coupon si nécessaire et le retourner à la mairie fin août, au plus tard.

Tribune libre

Nous aimerions connaître vos remarques, suggestions ainsi que les rubriques qui vous plaisent, celles qui vous déplaisent et celles que vous aimeriez trouver.

N'hésitez pas à nous donner votre avis afin que ce bulletin vous apporte réellement des informations.

Coupon - réponse à nous retourner en mairie :

Nom, prénom, adresse (facultatif):

Remarques, suggestions, rubriques différentes, demande d'informations sur un sujet précis...

Essai monographique sur Franchesse, depuis ses origines jusqu'à la Révolution, de G. Giraudet et G. Bourderieux.

Format 140 x 200 mm, 232 pages, dos carré collé.

Prix de souscription : 20 euros (ensuite 25 euros)

Sortie prévue fin novembre 2003.

Bon de souscription à retourner avant le 1er septembre 2003 à :

Des Figures & des Lieux - " Picuze " - 03290 Dompierre - sur - Besbre

Nom : Prénom :

Adresse.....

Commande :exemplaires de **Essai monographique de Franchesse**

Au prix unitaire de :

Ci-joint un chèque de:Euros à l'ordre de : **Des Figures et des Lieux .**

Si je souhaite une expédition, j'ajoute 4 Euros par exemplaire sinon le livre sera à retirer:

- soit à la Mairie de Franchesse,
- soit à l'Imprimerie Nouvelle à Moulins.

Signature :

Les manifestations dans la commune

Concours de pétanque : 2 Août 2003
A.S.F

Fête Patronale : 2, 3 et 4 Août 2003
Comité des Fêtes

Randonnée : 7 septembre 2003
Comité des Fêtes

Théâtre : 20 septembre 2003
"L'assemblée des femmes" d'Aristophane
Les théâtres de la Burge

Rifles : 28 septembre 2003
Club des retraités

Concours de belote : 10 novembre 2003
A.S.F

Concours de belote : 29 novembre 2003
Club des retraités

Dîner dansant : 6 décembre 2003
Comité des Fêtes

Et en plus...

Exposition permanente des artistes locaux :
du 4 juillet au 14 septembre 2003
vendredi, samedi et dimanche
de 15h30 à 18h30
Salle du presbytère
Commune

Chantier international de jeunes :
du 25 juillet au 5 Août 2003
Commune

Gymnastique : reprise des cours le 4 septembre
cotisation annuelle = 50 euros
Amicale Laïque

Activités manuelles pour les enfants (6- 14ans)
dès septembre
Amicale Laïque

Commémoration de l'armistice
du 11 novembre
Commune

AMICALE LAÏQUE

Un nouveau départ ...

L'année se termine pour les cours de gymnastique, nous remercions le Président et les membres du Comité des Fêtes de nous avoir accueillis une année parmi eux afin de pouvoir lancer cette activité dans la commune.

Mais maintenant, il nous faut voler de nos propres ailes. C'est en concertation avec la mairie que nous avons décidé de réactiver l'association de l'Amicale Laïque, en sommeil depuis 1991.

Lors de la réunion publique du 1^{er} avril 2003, 19 personnes étaient présentes et nous avons pu former un bureau provisoire composé comme suit :

FLEURY Annette : Présidente

VILLE Isabelle : Vice-Présidente

COTTE Patricia : Secrétaire

CHARVEYRON Martine : Secrétaire adjointe

SARRAUD Odile : Trésorière

SEMET Jocelyne : Trésorière adjointe

Des nouveaux statuts, rédigés par ce bureau, ont été présentés lors d'une assemblée générale extraordinaire le 28 mai 2003.

Projets

L'Amicale Laïque dispose d'un fond de caisse confortable qui va lui permettre de démarrer ses activités sereinement. Un sondage réalisé auprès des 6-14 ans permet d'envisager la mise en place d'activités manuelles dès la rentrée.

Nous souhaitons incorporer dans l'association la section gymnastique dont le bilan 2002/2003 est très positif avec 22 personnes participantes dans une ambiance et une pratique du sport adaptée à tous, menée par Philippe CHATEAUVIEUX diplômé B.E.E.S (les cours reprendront dès septembre, tous les jeudis de 19h à 20 h, salle polyvalente)

Pour l'animation de l'Amicale, des idées seraient les bienvenues de la part des ados et des adultes. Nous espérons trouver des personnes intéressées par d'autres projets qui nous apporteront leur aide et leur soutien.

Vous trouverez dans ce bulletin un coupon vous permettant de nous adresser vos suggestions, n'hésitez pas à y répondre avant l'assemblée générale qui aura lieu en septembre pour l'élection d'un conseil d'administration lequel élira un bureau définitif.

La Présidente
Annette FLEURY

Aménagement paysager

Au printemps 2003, de nombreuses plantations ont été réalisées route de Limoise et route de Bourbon . Le volet paysager de l'aménagement des abords de la salle polyvalente est également terminé depuis que les jardinières sont fleuries. N'hésitez pas à vous y rendre , quelques bancs et tables vous permettront de vous y reposer.

Un projet d'aménagement a été déposé au conseil général afin d'obtenir une subvention de 25%. Quelques réalisations supplémentaires verront donc le jour prochainement.

Bibliothèque



Le dépôt de la B.D.P (Bibliothèque Départementale de Prêt) se trouvant Faubourg de la Madeleine, est ouvert un mercredi sur deux, de 15 h à 17 h .

Vous pourrez y emprunter gratuitement tous types d'écrits, pour enfants, adolescents et adultes.

Dates d'ouverture pour le 2^{ème} semestre 2003:
23 juillet - 6 et 20 août - 3 et 17 septembre
1, 15 et 29 octobre - 12 et 26 novembre
10 et 23 décembre.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)

Depuis le 1er juin 2003, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier a changé de numéro d'appel téléphonique.

Pour tous renseignements : maladie, invalidité, décès, accident du travail, Couverture Maladie Universelle... les assurés peuvent contacter un conseiller en composant désormais le 0 820 904 182 (0,118 euro/minute). Ce numéro est accessible du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 00 sans interruption.

Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

Près de chez nous, des spécialistes peuvent dispenser des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Il suffit de contacter un numéro d'appel régional gratuit, le numéro vert : 0 800 503 893 PACT ARIM de l'Allier à Moulins,
10, Cours Anatole France
e-mail : infoenergie.allier@wanadoo.fr

O.P.A.H 2001/2003

L' Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat prend fin cette année .

Il ne vous reste donc que très peu de temps pour monter un dossier. Cette O.P.A.H peut vous apporter des aides financières, sous certaines conditions, pour réaliser des travaux d'amélioration dans votre logement, que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou futur bailleur, logé à titre gratuit, fermier ou usufruitier.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rendre à l'une des permanences suivantes :

Mairie de Franchesse , de 10 h 30 à 12 h, les mardis **26 août** et **18 novembre**.

Mairie de Bourbon l'Archambault, de 10 h 30 à 12 h , les mardis 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 25 novembre 2003.

Exposition d'artistes locaux

Les 3 et 4 mai 2003, 16 artistes se sont retrouvés à la salle polyvalente pour exposer leurs travaux. Si le samedi n'attira pas la foule, les visiteurs furent au rendez-vous le dimanche. Et c'est donc enthousiasmés que la plupart des exposants acceptèrent de tenter une nouvelle animation dans le village : faire vivre la salle du presbytère, face à l'église, pendant les deux mois d'été.

Pour plus d'informations, lire "Les manifestations dans la commune", page 9 et l'affiche page 12.

Les Ch'tites Canailles

Un nouveau service dans la commune

Nous vous en parlions déjà depuis quelques temps et le moment est enfin arrivé.

Depuis avril 2003, la **halte-garderie** fonctionne. Vous pouvez amener votre(vos) enfant(s) à la salle polyvalente de Franchesse, un mardi sur deux. Si vous avez besoin de la garderie un autre jour de la semaine, vous pouvez le(les) conduire dans une autre commune adhérente: Autry-Issards, Bourbon l'Archambault, Lurcy-Lévis, Saint-Bonnet de Tronçais, Cérilly, Braize ou Hérisson.

Tarif: Adhésion pour l'année = 5 euros
+ un tarif horaire par enfant, calculé en fonction des revenus (apportez votre feuille d'imposition à votre première visite).

Ce tarif varie de 0,15 euros à 2,41 euros l'heure.

Pour les enfants de plus de 4 ans, le tarif est de 1 euro de l'heure.

Vous pouvez également **emprunter des jeux éducatifs** très rarement vendus dans le commerce (fonctionnement de la **ludothèque**) .Vous avez droit à un jeu par enfant et vous devez le rendre aux passages de la halte-garderie.

Tarif: Adhésion pour l'année = 6 euros

Si vous êtes assistante maternelle, vous pouvez demander des renseignements sur le **Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)** en téléphonant au **06 64 15 03 16** .

Passages d'été de la halte garderie dans la commune : **22 juillet et 26 août 2003**. Pour les dates suivantes , contacter la mairie ou l'association au **06 64 15 03 16**.



Ecole communale

La 1^{ère} enquête (printemps 2001) n'ayant pas donné la possibilité de réouvrir l'école, une nouvelle solution a été envisagée : créer un regroupement pédagogique avec la commune de Saint-Plaisir, à la rentrée 2004.

Un questionnaire a été envoyé à toutes les familles concernées, c'est à dire celles habitant Franchesse ou Saint-Plaisir et ayant un(des) enfant(s) de 2 à 11 ans.

Voici les résultats:

A Franchesse :

33 familles étaient concernées:

9 familles (14 enfants) ont répondu NON.

7 familles (7 enfants) n'ont pas encore répondu

17 familles (23 enfants) ont répondu OUI.

2 enfants de Franchesse sont déjà scolarisés à Saint-Plaisir.

Sur les 23 enfants concernés, 17 sont d'âge maternel et 6 d'âge primaire.

A Saint-Plaisir :

5 familles (5 enfants) acceptent de mettre leur enfant à Franchesse.

Un certain nombre de familles n'a pas encore répondu.

Pour l'année scolaire 2004/2005, les chiffres seraient les suivants:

20 enfants à Saint-Plaisir et 22 enfants à Franchesse. Ce total de **42** se rapproche du seuil de **45** enfants nécessaire à la création du regroupement avec 3 classes. Sachant que certaines familles n'ont pas encore donné de réponses, on peut supposer que le nombre d'enfants sera supérieur, **il nous semble cette fois possible d'engager des démarches pour l'ouverture d'une classe maternelle à Franchesse.**

Nous allons donc travailler avec les élus de Saint-Plaisir tout au long de l'année scolaire 2003/2004 et étudier toutes les possibilités et les coûts de mise en place d'un service de ramassage, d'un service de restauration et d'une garderie en plus du fonctionnement de la classe maternelle.

Un peu plus qu'en bref...Un peu plus qu'en bref ...

Atelier musical dans la commune

Dans le cadre du projet social du centre social de Lurcy-Lévis, un atelier musical d'orchestre devrait s'ouvrir à Franchesse à partir de la rentrée.

Ouvert à tous à partir de 11 ans.

Animé par Eric Corman, animateur musical et auteur compositeur.

On y apprendra les techniques instrumentales de base mais surtout à jouer en groupe et créer un répertoire sur l'instrument de son choix (style moderne ou traditionnel).

Si vous avez une petite base musicale ou de chant, ou un instrument que vous aimeriez réutiliser et êtes intéressé par l'atelier contactez-nous au : 04 70 66 33 80.

Des instruments seront à disposition : guitare, batterie, clavier.

Autres instruments bienvenus : violon, saxo, flûte traversière, accordéon, instruments traditionnels ...

Répétition 2h par semaine : mercredi après-midi, samedi ou vendredi soir.

Cotisation : 8 euros la séance de 2h.

Minimum pour que le groupe fonctionne : 5 personnes.

Les Artistes Locaux

VOUS PROPOSENT

une Exposition Estivale



Du 4 juillet au 14 septembre 2003

à **FRANCHESSE**

Au Presbytère, Place de la Poste
Vendredi, Samedi, Dimanche de 15h30 à 18h30

entrée gratuite

TRAVAUX

Travaux de voirie

1) Réfection de la partie de la voie communale N°1 (route de Rouère) qui longe le terrain municipal et aménagement de deux parkings : au stade et à côté de la salle polyvalente .

Coût:

Dépense totale T.T.C : 41860 euros
Subvention départementale : 10500 euros
Emprunt : 24500 euros
Autofinancement : 6860 euros

2) Réfection partielle des chemins de Pouzy-Mésangy aux Barreaux, de la Côte Rouge et de Bardonnière ainsi que la création de fossés.

Coût :

Dépense totale T.T.C. : 21528 euros
Subvention départementale : 5400 euros
Emprunt : 12600 euros
Autofinancement : 3528 euros

Travaux aux bâtiments communaux

1) Réfection de l'entrée et de la cage d'escalier des logements du Faubourg de la Madeleine.

2) Réfection de l'entrée (qui servira à abriter les enfants qui prennent le car pour aller à l'école) et de la grande salle du presbytère.

3) Réfection des W-C publics situés dans "Le Rouetton".

Coût:

Dépense totale T.T.C. : 15469,38 euros
Subvention départementale : 3710,00 euros
Emprunt : 5000,00 euros
Autofinancement : 6759,38 euros

4) Au bureau de poste

Des travaux auront lieu prochainement pour assurer la mise en conformité de l'installation électrique.

Coût total : 330,73 euros.

5) A la salle polyvalente

Une sonorisation permanente va être installée.
Coût total : 664,65 euros.

Un peu plus qu'en bref...Un peu plus qu'en bref...

Du 26 juillet au 5 août 2003, Franchesse accueillera un chantier international d'une douzaine de jeunes qui viendront travailler dans la commune.

Historique

C'est en 1925, au lendemain de la 1ère guerre mondiale que les premiers chantiers furent organisés dans la région de Verdun avec des jeunes qui étaient, la veille, opposés dans le conflit. Rapidement, il apparut que pour construire la Paix, il fallait bien connaître "l'autre" en dépassant les frontières. C'est de là qu'est né "Action Jeunesse pour la Paix", mouvement international qui lutte contre tout ce qui peut amener la guerre (les différentes formes de violence, d'exploitation et d'injustice). Sa branche française "Solidarités Jeunesses" collabore avec de nombreuses associations partenaires à travers le monde avec lesquelles elle organise des échanges réciproques de volontaires et d'autres actions de solidarité internationale.

L'association "Le Créneau", délégation Auvergne-Rhône-Alpes de "Solidarités Jeunesses" siège à Montcombroux-les-Mines, dans l'Allier où, depuis des années, elle travaille avec des groupes de jeunes étrangers à la restauration d'un château du XIXème siècle destiné à devenir un centre international d'accueil et de rencontres. C'est cette association qui a organisé le chantier international de jeunes du Pays de Bourbon, comme depuis plusieurs années, elle a organisé ceux du Pays de Souvigny, du plan d'eau de Vieure...

Le chantier

C'est donc un groupe d'une douzaine de jeunes volontaires de différents pays qui passeront environ deux semaines dans notre commune, après Saint-Hilaire et Saint-Plaisir et avant Ygrande et Bourbon. Ils ne sont pas rémunérés et s'engagent à réaliser le travail décidé entre la commune et "Le Créneau" . Le groupe organise son séjour et son fonctionnement, à partir d'un budget qui lui a été attribué, y compris les repas, préparés par les participants.

Deux animateurs encadrent les jeunes qui bénéficient des conseils d'un responsable local pour l'exécution des travaux.

A Franchesse

Les jeunes commenceront la réfection du mur du cimetière, côté Champroux. Ils logeront dans l'ancienne école et se doucheront au stade municipal.

A l'heure actuelle, nous ne savons pas quelles seront les nationalités de ces jeunes, mais il est sûr que leur présence ne passera pas inaperçue pendant cette quinzaine. Même si leurs habitudes de vie sont différentes, même si les langues peuvent poser problème, il faut aussi se dire qu'ils feront connaissance avec des paysages, des modes de vie, des travaux ... qui leur sont sans doute totalement étrangers. Voir une moissonneuse-batteuse, visiter un élevage, participer à la fête patronale ou à d'autres festivités...peuvent être autant de découvertes pour eux, surtout si les jeunes du pays viennent se joindre à eux, même sur le chantier (ils seront assurés) : ce sera pour chacun un formidable échange.

Que leur séjour à Franchesse et dans le Pays de Bourbon soit pour tous ces jeunes une expérience et un souvenir qui leur restent !

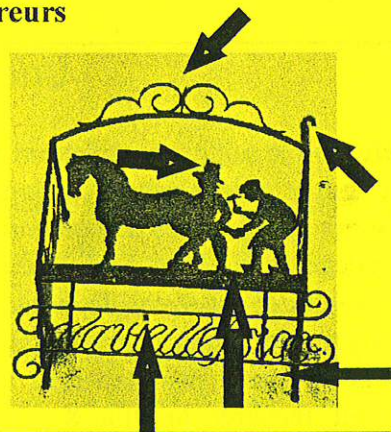
A chacun d'oeuvrer pour cette réussite.

Réponses aux jeux de la page7

Le nom des fleurs :

1) lobélia - 2) gazania - 3) tabac - 4) bégonia -5) pétunia - 6) surfinia - 7) rudbeckia - 8) thunbergia .

Les 6 erreurs



Cette enseigne se trouve: 1, rue des fossés.

“Au pays des Lanciers”

Essai monographique sur Franchesse depuis ses origines jusqu'à la Révolution

Tel est le titre de l'ouvrage publié en 1935 par MM. GIRAUDET et BOURDERIOUX et que la municipalité aimerait bien voir réimprimé. Des contacts ont été pris en ce sens avec une maison d'édition et il a été finalement décidé de proposer ce livre en souscription, au prix de 20 euros, sachant qu'une commande minimum de 300 exemplaires est nécessaire pour démarrer le tirage.

La souscription débute maintenant, un bon est inséré dans ce bulletin, page 8.

A la lecture de cet essai, vous serez amené à découvrir les **origines de Franchesse** et vous apprendrez que notre commune recèle les traces d'une présence humaine qui remonte à la **Préhistoire**. Vous suivrez l'importante **voie romaine qui traversait le pays**, reliant Bourges à Bourbon l'Archambault, et attestant d'une intense activité économique et sociale. De cette époque, **une borne** milliaire est encore visible, dans un chemin creux, près de Margeat.

Peut-être serez vous tenté de rechercher l'emplacement des **8 chapelles** dénombrées sur la commune en 1700 (elles n'ont pas toutes totalement disparu comme en témoigne **une porte cintrée, faubourg de la Madeleine**) ou bien encore celui des **12 moulins** qui ont rythmé la vie des paysans au fil des siècles et dont le plus ancien, le **moulin Goury**, est mentionné dès **1530**.

Enfin, vous réaliserez combien la vie pouvait parfois être difficile, comme en 1709, où 120 personnes sont mortes de froid et de faim, suite à un hiver particulièrement rigoureux.

Voici présentés ici, quelques extraits de la riche histoire retracée dans ce livre. Les auteurs, MM. GIRAUDET et BOURDERIOUX, ont su habilement tirer parti des archives existantes pour nous relater, de manière souvent anecdotique, les jours de liesse et les heures noires des Lanciers.

Si le passé de la commune vous intéresse,
si vous voulez mieux le connaître,
si vous souhaitez le faire découvrir à d'anciens Lanciers,
si vous avez un cadeau à faire (Noël n'est pas si loin !),

N'HÉSITEZ PAS À SOUSCRIRE DÈS MAINTENANT !

Une drôle de bestiole

Le monde des insectes, on le sait, est complexe et varié. Il est composé d'une innombrable quantité d'insectes différents. Certains rampent, d'autres volent, entrent volontiers dans nos maisons et souvent nous importunent. Chaque année, avec l'arrivée des beaux jours, armés de nos bombes insecticides, commence la chasse à l'intrus : il nous faut trucider mouches, fourmis, guêpes et frelons. Mais d'autres espèces beaucoup moins communes semblent apprécier aussi le confort de nos habitations. C'est le cas de la peu ragoûtante **scutigère**. Cet insecte, qui n'en est pas un, est en fait un myriapode. Quinze paires de longues pattes aussi fines que des cheveux, un corps sombre composé de quinze anneaux soudés entre eux, elle ne passe pas inaperçue tant elle est répugnante. D'une agilité surprenante, elle se déplace à 40cm/seconde et peut mesurer jusqu'à 8 cm de longueur. Nocturne, elle se nourrit d'insectes et affectionne particulièrement les endroits sombres comme les caves et les garages. Enfin, si vous la rencontrez, sachez que la lumière la paralyse et qu'elle s'élimine plus facilement avec un aérosol insecticide classique.

Alexandre Cornieux